

« Il faut inventer ! » Innovation et insertion en Région d’Outre-Mer

Paroles d’opérateurs, paroles de jeunes à la Martinique

Patrick Bruneteaux

Joëlle Kabile

Résumé

La spécificité socio- historique du territoire martiniquais comme Région d’Outre- Mer, comme département récent issu de la société plantationnaire, comme île frappée d’un taux particulièrement élevé de chômage dans un cadre économique sous perfusion, interroge le sens de l’insertion professionnelle, en tant qu’espace pertinent pour redéfinir les politiques traditionnelles d’accès à l’emploi. Que signifie en effet former et accompagner les jeunes exclus du système scolaire vers le monde du travail public ou privé si le volume de l’emploi ne permet pas d’intégrer la population en état de travailler ? Quel contenu accorder à l’insertion professionnelle formelle quand les cadres sociaux consacrent l’existence d’une culture de l’économie informelle, matérialisée par la pratique du *djob* (travail informel), et que celui-ci, synonyme de marronnage économique, jouit d’une légitimité identitaire forte ? De fait, la complexité du cadre institutionnel et la préoccupation du personnel politique, soucieux d’obtenir la paix sociale dans un petit territoire marqué par la proximité et l’interconnaissance entraîne la neutralisation politique des dispositifs d’insertion des jeunes. De plus, la normativité imposée aux jeunes par les opérateurs constitue également un outil d’insertion à double tranchant. Cependant, de nombreuses niches d’innovations relationnelles et économiques sont investies par les acteurs de l’insertion, renouvelant ainsi le champ de l’insertion des jeunes à la Martinique.

Abstract

The socio- historical specificity of Martinique, known as a french overseas department and a post-colonial territory, questions the meaning of integration into the workplace, as a pertinent space to define traditional politics of employment. Indeed, what does it really mean to train and support young people excluded from school to the working world if actually full employment is not economically really possible? The complexity of the post- colonial political structure and the main concern of politicians, mostly concerned about social peace in a small area marked by proximity and acquaintanceship, implies the neutralization of the youth employment packages. Moreover, the standardization, imposed by social workers, constrains the potential integration of young unemployed people. However, relational and economical innovations offers a large potential of employment expansion.

Résumé¹

Matinik sé an tè ki divini an département fransé apré la kolonizasyon. Sitiyasyon ta la ka posé an kèsion an lè insèsion profesyonel jènès la. Pou tout’ bon, nou pé mandé ko nou si nou pé mète tout’ jènès –la ki an la ri ka travay si ékonomi peyi- a ek politik piblik la pé pa ba tout’ moun travay ? Sé politisien ka surtou sonjé trapé an trankilité adan sosiété-a. Lè travayè sosial ka esayé ba sé jènès-la dé règles pour yo respekté mé yo sé di ke sa ka plis limité jènès- la.

¹ Nous saisissons l’occasion qui nous est ici offerte de proposer un résumé scientifique en langue créole, langue régionale répandue dans les départements d’outre-mer et dans la plupart des îles de la Caraïbe. Nous avons, en effet, constaté lors de notre terrain sur l’innovation dans l’insertion, que les personnes les plus éloignées de l’emploi pouvaient être stigmatisées, dans les structures d’accueil, en raison de leur difficile maîtrise du français et de leur pratique plus aisée de la langue créole. Nous souhaitons donc, à notre façon, leur rendre hommage.

Poutan, ni dé réyel innovations ki ja ka fèt adan peyi-a ek ki ka ofè bon possibilités ba insèsion jènès-la.

La question de l'insertion professionnelle des jeunes occupe largement depuis les années 70- 80 le référentiel des politiques publiques. Comme le fait justement remarquer Gérard Mauger², «l'insertion" apparaît comme « le label qui désigne les réponses étatiques successives au "chômage des jeunes" et à "la nouvelle pauvreté" ... ». La succession de politiques sociales ciblant les « cités » et les « jeunes des quartiers sensibles » a pour effet de multiplier les contrats spécifiques. Pour les plus de 25 ans, la mise en place des minima sociaux, dont le Revenu Minimum d'insertion, puis plus récemment le Revenu Social d'Activité sont les plus emblématiques d'une crise économique structurelle qui appelle une pérennisation de l'aide sociale, auparavant ponctuelle. Le « I » de l'insertion est là pour signifier la contrepartie à la prestation sociale dans un contexte d'augmentation du chômage et de non emploi des jeunes où l'occupationnel remplace la remise en emploi rapide.

La question n'est pas moins cruciale dans une Région d'Outre-Mer comme la Martinique. En effet, dans ce département récent issu de l'économie plantationnaire, le marché de l'emploi souffre d'une situation particulièrement dégradée : la pression démographique, la progression trop faible de l'emploi, les spécificités d'une économie insulaire fortement dépendante des aides extérieures et peinant face à une internationalisation croissante explique en partie l'importance du chômage et de l'emploi précaire. En Martinique, le taux d'emploi des 15-64 ans est de 51,0 %, ce qui signifie que pour cette tranche d'âge, une personne sur deux est en situation d'activité professionnelle alors qu'en France métropolitaine, le taux d'emploi des 15-64 ans est nettement plus élevé (63,9 %, soit un écart de 12,9 points avec la Martinique)³. En outre, l'on sait qu'en 2003 par exemple, plus d'un salarié sur cinq occupait un emploi précaire dans ce département d'Outre-mer, soit 21 000 emplois représentant 22% de l'ensemble des salariés (contre 12 % en France métropolitaine).⁴ Certes, le phénomène touche prioritairement les femmes (une femme sur quatre, contre un homme sur dix), mais il n'épargne nullement les jeunes (51 % des jeunes Martiniquais se voient proposer des emplois précaires ou à temps partiel subi⁵), lesquels peuvent aussi appartenir à la catégorie des non-salariés opérant dans le secteur informel⁶, particulièrement exposés à la précarité puisque ne bénéficiant d'aucune protection sociale en cas d'accident, de maladie ou de différend avec leur employeur.

² Mauger, G. (2001). « Les politiques d'insertion, une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136-137, p.5-14.

³ INSEE (2011). *L'enquête emploi en Martinique deuxième trimestre 2011*, Disponible sur : <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=23&ref_id=18153#trois>

⁴ Bruneteaux P., Daniel J., (dir), Kabile J., Lefaucheur N., Rochais V. (2007). *Pauvreté, précarité et formes d'exclusion à la Martinique : une approche qualitative, Rapport pour le Ministère de l'Outre- Mer*. Disponible sur : <<http://www2.univ-ag.fr/CRPLC/spip.php?rubrique12>>

⁵ Le temps partiel subi concerne les personnes travaillant à temps partiel et désireuses de travailler à temps plein (en 2011, 63 % des personnes interrogées à la Martinique se situaient dans cette catégorie qui couvre 10% des actifs occupés. Comme pour le chômage, le temps partiel subi concerne essentiellement les femmes et les jeunes (respectivement 14 % et 19 %). (source INSEE, 2011.)

⁶ Nous faisons ici allusion au phénomène très courant du « djob », créolisme désignant aux Antilles le travail « au noir » réalisé par une personne au chômage disposant d'un savoir-faire qu'elle choisit de rentabiliser en dehors des cadres légaux, et à son seul profit. Le djob peut être conçu comme un revenu complétant les prestations sociales, ou le cas échéant comme un complément de salaire. Ajoutons également que diffère du « djob » le travail informel lié à des activités illégales (trafic de stupéfiants etc.).

Enfin, la Martinique se distingue des autres départements d'outre-mer par la structure de la demande d'emploi : la population comprend 30 % de jeunes de moins de 20 ans et les chômeurs de cet âge représentent 14% des demandeurs d'emploi. Le taux de chômage des jeunes de moins de 30 ans atteint 48,5 %. Par ailleurs, il demeure étroitement lié au niveau de formation. A cet égard, le diagnostic des institutions locales est éloquent : le Conseil Régional, collectivité chef de file en matière de formation des jeunes, estime que : « *La Martinique présente (...) des indicateurs de formation de ses actifs qui restent très en retrait de la moyenne française. En effet, près de 38% des Martiniquais n'ont aucun diplôme (contre 16% en France) et la part de ceux ayant le baccalauréat ou plus n'est que de 25% (contre 36,5%). Cette situation de retard scolaire (11% des élèves sortent du système scolaire sans diplôme) est souvent couplée avec le phénomène de chômage, qui condamne d'abord ceux qui n'ont aucune qualification (36% des demandeurs d'emplois). Aggravée par l'insuffisante prise en charge de la jeunesse dans des équipements de proximité culturels et sportifs, elle accentue les déséquilibres et conforte l'émergence de zones sensibles générant violence et délinquance.* »⁷. Si l'on cumule le facteur de l'âge et celui de l'absence de diplôme, le taux de chômage atteint même 63,7 %.⁸ Situation comparable au taux d'activité des « Blacks and other races » aux USA (46 % des 18/24 pour les jeunes « Noirs » contre 69 % pour les jeunes « Blancs » en 1984)⁹. C'est dire que la ségrégation socio-raciale aux Etats-Unis peut laisser penser que des comparaisons pourraient être proposées avec une société postcoloniale reposant également sur de forts compartimentages socio-raciaux et des formes de légitimation de la relégation sociale peut-être homologues.

L'apparente aridité de ces chiffres ne doit pas masquer une évidence économique singulière : la structure économique de l'île n'a que peu à voir avec le fonctionnement du marché économique « français » ou capitaliste en général. Le revenu médian d'un martiniquais est de 14 500 euros contre 24 000 pour un Français de métropole¹⁰. La Martinique connaît un taux de chômage de 2 à 3 fois supérieur à la métropole¹¹. Fin 2007, on dénombrait 31 000 allocataires du RMI, soit un taux de 8 % qui représente quatre fois le chiffre de la métropole. A la fin de 2006, selon les chiffres de l'INSEE, 20 % des ménages martiniquais vivent au-dessous du seuil de pauvreté alors même que ce seuil, défini localement, *est inférieur au seuil retenu* pour le reste de la France. Dans ce contexte, la mise en œuvre cyclique de dispositifs de politiques publiques très fortement imprégnées des schémas métropolitains et visant à assurer la promotion d'une économie libérale conférant une place centrale à l'Etat¹² contribue certes à générer une « société sous perfusion » mais ne change rien aux déséquilibres structurels et aux inégalités, dans une société de surcroît pénalisée par un alignement tardif des prestations sociales demeurées pendant longtemps inférieures à celles distribuées en France hexagonale¹³.

Dès lors, la spécificité socio-historique du territoire martiniquais comme Région d'Outre-Mer, comme île frappée d'un taux particulièrement élevé de chômage dépendante des fonds structurels européens, interroge le sens de l'insertion professionnelle, en tant qu'espace pertinent pour redéfinir les politiques traditionnelles d'accès à l'emploi.

⁷Région Martinique (2007). *Schéma régional de développement économique*.

⁸ Source INSEE 2011, *ibid*.

⁹ Wilson, W.J. (1990). *The Truly Disadvantaged. The Inner City, The Underclass, and Public Policy*. Chicago: University of Chicago Press, p 43.

¹⁰ Jalabert, L. (2007). *La colonisation sans nom. La Martinique de 1960 à nos jours*. Paris : Rivage des Xantons.

¹¹ Source DTEPF Martinique, 2009, support numérique privé. Voir aussi le rapport INSEE sur la situation économique de la Martinique 2010.

¹² Daniel, J. (2002). « Development policies in the French Caribbean: from State centrality to competitive polycentrism » in Bissessar, Ann Marie (ed), *Policy Transfer, new Public Management and Globalization, Mexico and the Caribbean*, (pp.97-113). Lanham, university Press of America.

¹³ François-Lubin, B. (1997). « Les méandres de la politique sociale outre-mer », in Constant, F. & Daniel, J. *1946-1996. Cinquante ans de départementalisation outre-mer* (pp.73- 95). Paris : L'Harmattan.

Que signifie en effet former et accompagner les jeunes exclus du système scolaire vers le monde du travail public ou privé si le volume de l'emploi ne permet pas d'intégrer la population en état de travailler ? Quel contenu accorder à l'insertion professionnelle formelle quand les cadres sociaux consacrent l'existence d'une culture de l'économie informelle, matérialisée par la pratique du *djob*, et que celui-ci, synonyme de marronnage économique, jouit d'une légitimité identitaire forte ?

Dans ce cadre structurel de blocages économique-politiques, la classe politique locale instrumentalise l'insertion, gérant le pos-colonial dans une vue à court terme. De leur côté, ce qui n'est pas un moindre paradoxe, les opérateurs prolongent souvent les mêmes schémas que ceux des professionnels de l'action sociale en métropole : la normativité des classes moyennes chargées de l'insertion exerce un effet repoussoir dans la jeunesse. Cependant, en dépit de ces deux grosses limites, l'insertion est aussi un bouillon de culture du côté de certains opérateurs *identitairement* impliqués. La question de l'innovation, notamment dans l'insertion par l'activité économique, prend alors un relief particulier, questionnant les pratiques des acteurs institutionnels (clientélisme, élus prônant la simple mise en activité des jeunes, opérateurs engagés inventant des méthodes d'accompagnement spécifiques). Les paroles d'opérateurs et de jeunes chômeurs recueillis lors de deux importantes enquêtes qualitatives, respectivement intitulées : *Pauvreté, Précarité et formes d'exclusion à la Martinique*¹⁴ (2007/CRPLC-CNRS/CRPS-CNRS), et très récemment, *L'innovation dans l'insertion à la Martinique*¹⁵ (Janvier 2012/CRPLC-CNRS/CESSP-CNRS) recèlent plusieurs pistes très innovantes concernant aussi bien les méthodes d'accompagnement, la capitalisation des expériences informelles, que l'urgence de cheviller l'insertion à une vision plus solidaire du développement local.

1/ La neutralisation politique des dispositifs d'insertion des jeunes à la Martinique

Questionner l'insertion professionnelle des jeunes en Martinique revient principalement à questionner la transposition des politiques d'emploi nationales au cadre local et surtout à réfléchir à leur efficacité dans un contexte économique dégradé post-colonial.

Les élus locaux développent souvent une vision instrumentaliste de l'insertion des jeunes, favorisant principalement la mise en activité de ces derniers. Ils tentent de mettre au travail les jeunes désœuvrés qui errent dans leurs bourgs, tout en constatant que leur marge de manœuvre est faible. Ils estiment par ailleurs que ce sont en fait les entreprises qui craignent les jeunes en situation précaire. Questionné sur le discours d'opérateurs dénonçant l'instrumentalisation des dispositifs d'insertion par le personnel politique afin d'escamoter le « problème jeune », un élu local (maire et conseiller régional) s'explique :

Non c'est pas la volonté des élus, je vous donne un exemple : aujourd'hui dans la ville du L., j'ai deux chantiers en cours, un chantier dans le domaine du désenclavement des agriculteurs, donc on fait de la voirie, on construit des voiries, et j'ai un 2^e chantier qui va commencer pour avril mai, de ravalement de façade pour les bâtiments publics parce qu'on s'est rendu compte qu'il y avait eu une opération de la ville de ravalement de façade pour les privés mais pas pour les lieux publics donc qu'est-ce qu'on fait ? Nous on s'est rapprochés de la mission locale pour leur dire « donnez-nous des jeunes qui sont de profil peintre » donc ça veut dire qu'on les force pas, on essaie d'aller trouver des types qui sont intéressés par un métier et donc on est conscients que dans le groupe y en a qui viennent

¹⁴ Bruneteaux, P., Daniel, J., (dir), Kabile, J., Lefaucheur, N., Rochais, V., *Pauvreté, précarité et formes d'exclusion à la Martinique : une approche qualitative, op. cit.*

¹⁵ Bruneteaux, P. & Kabile J. (2012). *L'innovation dans l'insertion à la Martinique, Rapport pour le Ministère de l'Outre-Mer*. Cette enquête qualitative conduite entre 2009 et 2011 a recueilli les propos de près d'une trentaine d'opérateurs du champ de l'insertion (associations, élus, cadres de structures d'accompagnement vers l'emploi, ou d'insertion par l'activité économique, cadres de structures d'accueil, directeurs de Missions Locales).

parce que leur seul souci c'est les moyens financiers, je le sais que c'est ça, le type il a 22 ans il est pas éligible au RMI, il a pas de moyens, il vit chez ses parents, les parents ne peuvent plus continuer à mettre la main à la poche donc on fait quoi ? On attend qu'il ait 25-26 ans ? Le programme de formation aujourd'hui ne répond pas à leurs attentes au regard de la manière dont il est pensé, ensuite via l'ANT il y a une considérable diminution des gamins qui partent en mobilité pour la formation, on fait quoi ? Les entreprises refusent de prendre les gamins en apprentissage, les contrats de qualification ne se vendent pas ici parce que les patrons n'ont pas confiance ou à la rigueur quand on leur dit qu'il faut payer le temps passé en entreprise y a pas beaucoup de patrons qui acceptent, voilà la situation.

Ils préfèrent prendre les *djobeurs* ?

Ah oui ! J'ai quelqu'un qui m'appelle la semaine dernière qui cherche quelqu'un sur son exploitation agricole, je lui dis j'ai potentiellement quelqu'un, il me dit tu sais moi je cherche quelqu'un pour un *djob* parce qu'il ne veut pas s'engager avec lui, et comme ça tout le monde est gagnant, lui le chef d'entreprise il a quelqu'un pour ce qu'il voulait, le jeune homme va estimer pour ce qu'il a fait dans la journée il est gagnant parce qu'il n'avait rien, donc c'est un cercle vicieux et une fois qu'on est rentrés dedans, c'est pourquoi je dis que l'insertion c'est une solution pour ce qui est visible parce que s'il y avait pas ça, les autres, le pays aurait implosé, parce que comment on fait, ya des gens qui continuent, je les vois partir le matin donc ils continuent à *djober*, donc le *djob* aujourd'hui est quelque chose d'institutionnalisé dans ce pays- là et heureusement, heureusement.

Le pragmatisme de l' élu repose beaucoup sur sa conscience d'une culture locale de la remise de soi au maire doublée souvent d'une mauvaise connaissance de la carte de l' offre d'insertion (aussi bien d'ailleurs par le monde entrepreneurial que par les destinataires mêmes de l' offre). La complexité des circuits d'insertion et les effets de brouillages liés aux conflits institutionnels entre collectivités, mais aussi entre Etat et collectivités locales, engendrent une tactique de « clarification » du jeune ou du demandeur en général : s'en remettre à celui que l'on perçoit comme le sauveur. Cet élu local l' exprime ainsi :

(...) quand on regarde la pléthore de jeunes qui défilent le mercredi parce que c'est le mercredi qu'on reçoit, bon c'est quel choix on fait ? (...) En octobre les financements réservés pour les Ateliers et Chantiers d'insertion sont terminés donc quelquefois novembre, décembre jusqu'à février, on est là en train d'attendre les nouveaux financements, mais il y a des gens qui attendent aussi, l' élu, le gamin qui vous demande un poste, vous le voyez tous les matins, il est assis au même endroit tous les matins, et je ne peux pas lui dire tous les matins que [les opérateurs étatiques ou locaux] n'ont pas encore les financements, ce qu'il veut que je lui dise c'est que le chantier commence quand, il va gagner tant, ça va durer combien de temps et quelles sont perspectives après, donc voilà la réalité pour le jeune, voilà la réalité pour le maire....

Dans cette logique, le chantier d'insertion permet de mettre en activité les jeunes et de soulager la pression sociale pesant sur les élus locaux. Il n'est pas seulement question de politique d'achat de la paix sociale mais aussi d'aspiration populaire à instrumentaliser le maire dans une logique clientéliste. Mais dans un contexte où la question sociale devient explosive, ainsi que la crise sociale majeure de 2009 a pu l'illustrer¹⁶, la pression peut devenir menace. D'où le succès des Ateliers et Chantiers d'insertion à la Martinique qui, bien que dépendant des enveloppes allouées, sont perçues par les élus et les opérateurs comme un

¹⁶ Evoqué en ces termes par des sociologues antillais : « *La multiplication croissante des désespérances...l'aggravation de cette pauvreté matérielle et psychologique, toutes choses au demeurant plutôt effleurées ou sous-entendues durant le mouvement de février mars 2009 en Martinique (...)* Au centre de tous ces dégâts, les 12000/15000 jeunes adultes insuffisamment socialisés, dépourvus de formation et en inactivité. Ils constituent en effet de vrais pauvres, des êtres de misère matérielle et psychologique...un potentiel explosif aussi de risques en tous genres. Et, au beau milieu de ce mouvement, ils en ont fait la preuve en faisant irruption et se sont invités avec fracas, fureurs et cris vengeurs », in Lucrèce, A., Ozier La Fontaine, L.F. & L'Etang, T. (2009). *Les Antilles en colère. Analyse d'un mouvement social révélateur*. Paris : L'Harmattan, p.27. De plus, les auteurs ont, à juste titre, pointé l'absence de véritables débats sur la question de l'insertion des jeunes lors des négociations entre les représentants de l'Etat, les acteurs économiques et syndicaux. Le mot d'ordre de ce mouvement social de grande ampleur était avant tout le pouvoir d'achat, qui pourtant fatalement concernait également les jeunes chômeurs. Toutefois, les Etats Généraux organisés par le gouvernement en Martinique et en Guadeloupe à la suite de ce conflit comportaient cette thématique.

moyen rapide de répondre à des demandes pressantes, sans passer par les filières longues de l'insertion sociale et de la montée en compétence dans les stages de remobilisation, de requalification, de qualification puis d'insertion professionnelle dans les SIAE. Il est vrai, en effet, que le temps politique ne coïncide pas nécessairement avec le temps de l'insertion, qui, contrairement, à ce que les supports d'insertion (contrats à durée déterminée, CUI- CAE, durée des ACI etc.) laissent supposer, est en réalité un temps long.

Cependant, la position du personnel politique de proximité, en particulier les maires, peut sembler inconfortable : la personnalisation de la relation entre élu et usagers semble inévitable car elle est spécifique aux petits territoires. Les élites politiques locales n'ont pas nécessairement de possibilité de se rendre invisibles, comme dans les grands espaces urbains. Elles ne peuvent fuir, se rétracter comme professionnel du champ politique, ni vivre le champ politique comme un champ géographique à part. S'agissant de l'insertion, la territorialisation met en correspondance l'élu local sur son site d'action et le public des vulnérables. L'élu peut être interpellé directement par les jeunes¹⁷, dans un clientélisme rapproché et circulaire, et évoluer dans une position « assiégée »¹⁸ tentant, dans l'urgence, de gérer une population très visible et par rapport à laquelle ils sont sommés d'intervenir. L'élu est comme assailli par les demandes qu'il ne peut évacuer du fait de cette interdépendance locale qui dérive de plusieurs phénomènes sociaux convergents, géographiques comme politiques. Comme le décrit ce cadre de PLIE :

Les élus disent : « je te donne du travail. Calme-toi. Tu ne me parles pas de conditions de travail. C'est une chance, profite (...) Ça se passe dans un bureau. Je te fais rentrer dans la mairie. Tu vas travailler 2 heures ». Des jeunes disent : on nous a donné des emplois-jeunes. On nous a promis des formations, on a envie de progresser. C'était clientéliste. La personne croit ensuite avoir plus. La précarité est aussi la question de la titularisation dans les communes. C'est impressionnant. Ils ne savent pas quelle retraite ils auront. Ils ne sont pas intégrés parce que les maires ont perpétué ça.

Dans un registre similaire, un directeur de structure d'insertion intercommunale confirme :

Le maire de B. me dit : voilà j'ai des problèmes, des jeunes avec qui je ne sais pas quoi faire. On a des contrats aidés. On peut t'aider à préparer les personnes, un sas, pour savoir qui va entrer dans tes contrats aidés. Ou autre possibilité, les ACI pour embaucher les gens entre 12 et 24 mois. Et de les former en même temps. « Oui mais je ne veux pas qu'ils soient dans la mairie ». La hantise des maires, c'est que ça gonfle leurs charges, les gens s'accrochent ils veulent entrer dans la mairie, et ils ne peuvent pas toujours dire non.

Mais en fin de compte, l'opérateur d'insertion doit gérer cette pression qui finalement lui sera transférée :

On met une association écran et qui permet d'embaucher les gens et qu'ils peuvent subventionner. Je lui demande ce qu'il y a à réorganiser, à réhabiliter. Il me parle de la falaise, le mur consolidé. Il faut un projet d'embellissement de cet espace là. Moi je vois avec lui comment on peut permettre aux personnes de rentrer dans une entreprise après. Un sas et un projet. Maintenant je vais chercher une structure pour réaliser le projet avec une possibilité de sortir les gens.

En revanche, cette proximité relative avec le personnel politique - et son corollaire clientéliste - ne masque pas l'ambiguïté de la position du personnel politique sur la question de l'insertion des jeunes. Il existe en effet une superposition de stratégies d'escamotage et de stratégies d'instrumentalisation dans un rapport politique difficile avec l'Etat parfois perçu comme historiquement débiteur, dont les opérateurs de l'insertion sont conscients comme

¹⁷ Parfois directement en langue créole. En effet, l'élu local est un semblable et parler en créole constitue un indicateur de la proximité obligée, à l'opposé des instances bureaucratiques où il faut parler en français. Le rapport d'altérité avec les instances d'insertion peut s'avérer surdéterminé par les relations linguistiques : ainsi, parler en créole dans l'espace public avec un élu, c'est mettre en place une empathie chez l'interlocuteur, faire quelque chose pour soi dans une relation inégalitaire (donc non comparable avec la logique horizontale du frère de misère où prime l'homologie de situation) mais culturellement liée.

¹⁸ En empruntant la formule de Dupuy et Thoening : Dupuy, F. & Thoening J.CI. (1985). *L'administration en miettes*. Paris : Fayard.

vraisemblablement le public concerné. Les propos de ce cadre de la politique de la ville mettent en lumière cette perception :

« Les hommes politiques ont le pouvoir depuis des décennies mais le discours politique change un peu. Mais pendant des années, on a dit, « c'est votre droit, la France vous doit ça ». Maintenant, si on dit « les jeunes dans les quartiers, c'est la main tendue et l'assistanat », c'est bien les hommes politiques qui ont habitué une certaine partie de la population à s'asseoir et que ça tombe, que le travail vienne les chercher chez eux et les allocations aussi. Ça existe aussi ici !! Ça a été des discours politiques pendant des années. On leur a fait comprendre que s'ils n'avaient pas de travail, c'était à cause de la France. Ils avaient droit aux allocations familiales, patati patata... Je ne dis pas qu'il n'y a pas de droit mais on s'est servi de ça pour faire du clientélisme politique. On voit bien à quoi ça nous mène ».

Dans un état du marché économique caractérisé par la faiblesse structurelle d'emploi, mais dans lequel les élus demandent à l'Etat des « réparations » sans remettre en cause l'économie plantationnaire, l'insertion devient une manne financière auto-suffisante. Loin de constituer un tremplin vers des logiques d'emploi (migration vers des bassins d'emploi, effets d'aubaine, reconversion des formations vers des secteurs de recrutement), l'insertion ainsi instrumentalisée sert à « calmer le jobard », comme le dit crûment E. Goffman. Autrement dit, la transférabilité des politiques d'insertion signifie un enlèvement cynique dans une mise en activité sans lendemains. Loin d'être dysfonctionnel, l'empilement des dispositifs sert cette visée à court terme de chaque « pilote » politique ainsi conforté dans sa crédibilité à l'égard des électeurs. Les communes utilisent les Missions locales, Les communautés de communes récupèrent les PLIE, le Conseil général gère le budget important des RMI et contrats d'insertion, la Région finance la formation, etc... Du fait des options politiques spécifiquement insulaires (superposition du CG et CR sur le même territoire, idéologie indépendantiste, etc), les collectivités peuvent tenter aussi de se neutraliser le concurrent, ou inventent leurs propres dispositifs pour contourner l'obligation du partenariat. Le désordre règne.

Il faut, en effet, garder à l'esprit qu'un territoire ultramarin comme la Martinique, comportant encore -pour l'heure- une organisation institutionnelle complexe¹⁹ n'est pas une duplication à l'identique de l'espace des politiques sociales françaises. En raison du contexte politique et historique, du retard dans l'aménagement et l'application des dispositifs nationaux (dû notamment à des financements moins élevés), la Martinique, comme la plupart des régions d'outre-mer françaises, connaît un régime dérogatoire du droit commun. Ce qui inscrit d'emblée la compréhension des logiques d'insertion dans un double chassé croisé. Celui, classique, entre visées officielles et conditions sociales et territoriales (particularités régionales, distance centre- périphérie) ; celui, spécifique, d'application des politiques nationales dans les régions dites « ultra-marines » issues de l'Empire colonial français. D'où cette traduction locale des activités politiques qui l'emportent bien souvent sur le principe de rationalisation technique de l'insertion. Chaque groupe politique prend appui sur les dispositifs pour tenter de fidéliser sa clientèle et d'affaiblir l'autre parti. Cela s'est vu de façon caricaturale avec les missions locales régionales, une totale aberration administrative où les missions locales étaient doublées par des missions régionales ne communiquant pas en elles. De même, la Ville de Fort de France a créé sa Mission insertion après l'échec d'une tentative de captation du PLIE.

S'agissant plus précisément des jeunes, il existe en outre des dispositifs qui sont doublement spécifiques : ceux qui sont officiellement reconnus par l'Etat comme spécifiques et prévus comme tels (Missions locales, PLIE) et d'autres qui procèdent de politiques territoriales

¹⁹ La superposition, par exemple, d'une collectivité départementale et d'une collectivité régionale se partageant les compétences sur le même territoire peut être considérée comme un facteur compliquant la prise en charge de l'insertion des jeunes. La mise en place d'une collectivité unique prévue pour 2014 devrait en principe faciliter la mise en place des politiques publiques (Loi n° 2011-884 du 27 juillet 2011).

locales doublant éventuellement parfois les dispositifs nationaux transposés.²⁰ La complexité des dispositifs se double parfois d'une inadaptation au public accueilli, et les opérateurs peuvent choisir de se distancier d'outils qui ne leur semblent pas correspondre aux réalités du terrain, ni au public ni au contexte local. Comme le signale ce directeur de structure spécialisée dans l'accueil d'errants urbains, au demeurant de plus en plus jeunes²¹ :

(...) je dois vous dire que je suis parfois en contravention par rapport au schéma national d'intervention et d'accueil, mais moi je me dis je suis en Martinique, et je défends l'idée que je ne peux fonctionner sur le même schéma qu'en métropole même si il y a un tronc commun. Je dois tenir compte de mon public, d'un certain nombre d'éléments culturels, fonctionnements, d'Histoire qu'on ne trouve pas là bas, etc.

Cependant, ces efforts d'adaptation ne masquent pas le fait que d'une manière générale, les politiques d'insertion et a fortiori les politiques d'assistance détiennent une fonction de régulation du système social assez semblable. Si les secondes maintiennent certains membres de la société dans des statuts dévalorisés et entraînent une forme d'exclusion relative, les premières postulent une stigmatisation de leurs usagers qui peuvent être catégorisés non plus seulement en pauvres (fragiles, assistés, marginaux selon la classification de Paugam²²) mais également en « employables » ou « inemployables ». Le but des opérateurs d'insertion consiste justement à les faire basculer dans la catégorie la moins stigmatisée : celle des employables.

2. Postures croisées d'opérateurs et de jeunes : normativité et poids des stigmates

En pratique, les acteurs de l'insertion s'appuient sur une vision normative et individualisée du jeune à « reconstruire » en éludant, sur la base des exclusions structurelles (de l'école, de la consommation ou des vacances au regard des revenus des parents), les phénomènes sociaux qui participent à la constitution d'inégalités. Ce faisant, comme en métropole, la petite classe moyenne des acteurs sociaux se trouve souvent dans l'incapacité de comprendre les ressorts qui animent les publics désaffiliés : petits vols, petits trafics, culture de rue, *bad boys* sont des ripostes d'autant plus installées que, comme le djob, elles reposent sur un fort clivage entre les « in » et les « out » à la Martinique. Les professionnels de l'insertion, saisis par mandat social de la gestion de ce qui en fait ne sont que les effets sociaux de ces inégalités, réinvestissent fréquemment, sur le mode individué de la performance dans le parcours de réinsertion, un constat d'échec qui sera lu comme un parcours raté *individuel* du jeune dans la société. Or, précisément, le lexique de la performance individuée suppose pour le jeune une *incorporation* de règles, laquelle se matérialisera par la mise en conformité de son apparence.

La normalisation imposée de l'apparence participe alors de la construction d'un véritable stigmate goffmanien²³ pesant sur les jeunes en demande d'insertion, généralement sur les

²⁰ Par exemple a disparu récemment un réseau d'agences accueillant les jeunes dans les conditions similaires aux Missions Locales, créé par l'Ancien Conseil Régional à tendance indépendantiste, soucieux de proposer au public son propre dispositif, distinct du dispositif national.

²¹ Ozier-Lafontaine, L.-F. (dir.) (1999). *Le phénomène de l'errance en Martinique*, rapport de l'Union régionale des structures d'insertion par l'économie et l'activité (URSIEA), Martinique, Etat/Conseil Général/ADI. Plusieurs acteurs du champ de l'insertion ont pointé, dans notre précédente enquête, le rajeunissement et l'accroissement de la population errante en Martinique. Aussi le président d'un important réseau de structures d'accueil présentait-il un diagnostic partagé par la majorité des structures confrontées au phénomène: «*Nous avons à peu près 500 errants à Fort-de-France. Et tout le monde sait en Martinique que l'errance se rajeunit. On a de plus en plus de jeunes dans les rues et l'errance se pérennise. Là, notre expérience dans l'hébergement dans l'urgence nous montre que cela dérive des problèmes familiaux. (...) On connaît même des petits jeunes qui sont en formation et qui le soir dorment sur un banc (...). Avec les problèmes de drogue, les parents les mettent à la porte. Ce qui pose le problème des structures. On n'arrive pas à les faire héberger.* » In Bruneteaux P., Daniel J., (dir), Kabile J., Lefaucheur N., Rochais V., *op.cit.*, p.62.

²² Paugam, S. (1994). *La disqualification sociale*. Paris : PUF, 1994

²³ Goffman, E. (1975). *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*. Paris : les éditions de Minuit.

jeunes hommes, dont le fameux « look »²⁴ constituerait un obstacle à l'employabilité. De fait, la question de l'apparence vestimentaire et physique semble cruciale dans le processus de séduction du potentiel employeur ; elle constitue d'ailleurs l'une des préoccupations majeures des opérateurs du champ de l'insertion, au demeurant presque aussi importante que la qualification. La tenue (le jean déchiré par exemple), les accessoires (les « bijoux en or »), les dreadlocks, les boucles d'oreille etc., à tort ou à raison discréditent l'individu²⁵ et réduisent ses chances d'intégrer l'emploi. En effet, comme l'explique un dirigeant de structure d'insertion implanté dans une cité populaire foyalaïse :

«...Dans France Antilles²⁶, l'image du voyou, c'est celui qui a plein de chaînes. Dans les services à la personne, une personne d'un certain âge qui voit arriver un jeune avec un collier (...) de 2000 ou 3000 euros !! (...) Il y a des clients qui n'acceptent pas...parce que pour eux il est looké comme ça donc c'est un voyou (...) »²⁷.

Il ajoute par ailleurs : « Est-ce qu'il faut encore ajouter des handicaps sur les handicaps qu'ils ont ? C'est tout le travail de nos encadrants de faire comprendre au public que l'on a que c'est un handicap (...). ». Et de conclure : « Comment améliorer l'image du public en insertion ? ».

Ce discours illustre la position de la plupart des opérateurs confrontés à ce qui visiblement constitue alors un handicap social. En effet, les signes extérieurs en question renvoient alors le public bénéficiaire à une catégorie sociale marquée par un stigmate et par voie de conséquence une identité virtuelle, au sens de Goffman, désastreuse : « les voyous », donc virtuellement malhonnêtes, peu fiables, éventuellement violents etc. L'identité sociale attribuée au jeune en raison de son apparence est en effet de prime abord virtuelle, puisqu'elle repose sur la représentation immédiate que l'on se fait de l'individu rencontré, les prévisions et les exigences développées à son égard compte tenu de la catégorie à laquelle il semble appartenir. Ainsi, l'employeur lui-même construit l'identité virtuelle du candidat en fonction des attentes nécessairement négatives que lui inspire l'individu ainsi « looké ». Le rôle des structures d'insertion consiste donc à escamoter le stigmate²⁸, et surtout à convaincre le bénéficiaire d'intérioriser les normes d'apparence susceptibles de correspondre à l'image d'un futur employé, soit précisément quelqu'un capable d'accepter une autorité hiérarchique, de se conformer aux horaires d'entreprises, de travailler de façon autonome, ou en équipe etc.

²⁴ L'anglicisme « look » est une expression particulièrement intéressante : elle désigne l'apparence, le style vestimentaire d'un individu, c'est à dire l'image que l'on donne à voir aux autres. Littéralement elle évoque le regard. Or le regard de l'autre, dans la psychanalyse lacanienne, constitue la première identification du sujet, laquelle provient donc du dehors, c'est-à-dire du regard porté sur l'enfant : Lacan J., « le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je », communication faite au XVI^e congrès international de psychanalyse, le 17 Juillet 1949, in Lacan J. (1966). *Ecrits*. Paris : Seuil.

Ainsi, l'image de soi est donc très étroitement liée au regard d'autrui sur soi. En ce qu'il se donne à voir, le look peut donc s'assimiler, selon le regard normatif posé sur lui, à un stigmate.

²⁵ L'apparence physique tout entière est soumise au contrôle social : les objets-parure (bijoux, boucles d'oreille), mais également les ornements naturels, comme les coiffures (les dreadlocks, coiffure originellement associée à l'idéologie rastafari). Mais l'opérateur ne mentionne pas la « beauté » ou la « laideur », lesquels pèsent considérablement sur le jugement social, selon Jean-François Amadiou : « Beaucoup plus que l'enfant beau, l'enfant laid est jugé responsable de ses échecs scolaires autant que de ses fautes. D'abord par les instituteurs, puis par les professeurs et enfin par les recruteurs. La beauté est un statut qui vaut diplôme : elle enrichit, comme la laideur altère, nos compétences. » : Amadiou, J-F. (2002). *le poids des apparences*, Paris : Odile Jacob.

²⁶ Unique quotidien local martiniquais.

²⁷ Car l'objet- ici le collier en or - est investi d'une charge signifiante précise, qui dépasse sa fonction utilitaire (Baudrillard, J. (1968). *Le système des objets*. Paris : Gallimard.). L'objet constitue une évidente stratégie de lutte contre le premier stigmate auquel sont confrontés les jeunes disqualifiés : la pauvreté. Mais il contribue à construire le deuxième stigmate : celui du voyou inemployable. De fait, la charge signifiante de l'objet diffère pour celui qui l'arbore et celui qui le voit arboré par quelqu'un qu'il n'estime pas socialement légitime pour posséder l'objet. Ainsi, le collier onéreux au cou du jeune homme peut-il déranger la « personne d'un certain âge », dubitative sur la capacité de ce dernier à l'acquiescer honnêtement.

²⁸ Sur la question de la normalisation virtuelle, voir : Kabile, J. « Oter le pain pour assurer la liberté ou ôter la liberté pour assurer le pain : fortune et infortune de la liberté dans l'insertion des publics en difficulté », in Benavides, C., Palmiste, C. & Fejic, N. (2013). *Libertés et oppressions. Approches pluridisciplinaires* (pp.131- 142). Paris : l'Harmattan.

Cependant revêtir l'habit de l'employable ne suffit pas à intégrer l'emploi, et sur cela ni l'opérateur ni le candidat n'ont véritablement la main. Aussi l'opérateur poursuit-il :

« (...) le look. Ça, ça pose souvent problème : j'ai reçu ce matin, à la demande de ses parents, un jeune qui est mal looké, je lui disais : est-ce que tu es conscient que ton look est un frein à ton insertion ? Ça pose problème, parce que le chef d'entreprise il en a pléthore devant lui donc il cherche ceux qui sont les mieux présentés, ceux qui sont les plus motivés, le jeune il est à cent mille lieues, il m'a dit, « moi il faut qu'il m'accepte comme je suis », je lui dis : « essaie d'imaginer : qui a besoin c'est toi ou c'est lui ? » Il me dit « c'est moi », je lui dis « hé bien c'est ça, quand on a besoin on doit se plier. ».

Pour le jeune, le renoncement se révèle donc inévitable, et les attributs personnels porteurs d'identité (« *comme je suis* ») disqualifiants doivent disparaître ; les propos, très pragmatiques, de l'opérateur recèlent d'ailleurs un intéressant paradoxe : là où le jeune tente d'imposer son individualité par des marqueurs d'image propres, il lui est conseillé de s'en défaire en adoptant une apparence certes plus consensuelle, mais finalement plus uniforme. Or comment se distinguera-t-il, de ces autres, « mieux présentés », « mieux motivés », si en fin de compte l'effort de normalisation qu'il consent finit par gommer sa singularité ? Les critères d'évaluation, certes, ne reposeront plus sur cette apparence devenue uniforme mais sur d'autres qualités, d'autres attributs dont notamment le capital culturel, ou l'expérience dont l'individu ne dispose pas nécessairement. C'est dire que la normalisation de l'apparence contribue peut-être à limiter l'inemployabilité réelle mais ne suffit nullement à l'écarter : tout au plus, alimente-t-elle l'idée d'une employabilité virtuelle. Par ailleurs, ainsi que le lui rappelle l'opérateur, (« *qui a besoin c'est toi ou c'est lui ?* »), l'individu appartient de surcroît à la catégorie des chômeurs, donc des demandeurs, voire des débiteurs des politiques publiques, des institutions d'accompagnement, des futurs employeurs : l'obligation de « se plier » au processus de séduction du recruteur en adaptant son apparence lui est donc prescrite dans une logique de soumission. Il doit alors développer un auto-contrôle individuel²⁹ et incorporer une vision non conflictuelle du monde du travail.

Il n'est donc pas étonnant que dans l'Hexagone en général, comme en Martinique, les publics désaffiliés issus des classes populaires notamment les jeunes usagers-cibles des Missions Locales (mais également les chômeurs de longue durée) rechignent à se rendre spontanément dans les filières de l'insertion. L'idée de se déplacer dans des guichets d'accueil qui les soumettront à une évaluation protéiforme, mesurant à la fois leurs compétences scolaires, et les renvoyant parfois à une posture d'échec, et invalidant dans le même temps leur apparence physique est peu acceptable, pour un public qui parfois ne supporte plus le rapport d'autorité scolaire. De fait, les outils présentés par les acteurs de l'insertion comme précisément des instruments valorisant le potentiel peuvent être perçus au contraire comme une épreuve supplémentaire d'officialisation de leur « non utilité sociale » au regard des critères des inséreurs. Recourir aux guichets, c'est devoir reconnaître cet échec devant un fonctionnaire qui représente tout ce qui est rejeté par le jeune, à savoir ce monde ordinaire qui l'a, à de multiples reprises, sanctionné négativement, rejeté et globalement invalidé dans plusieurs sphères de l'existence³⁰. Naturellement, ce modèle de la distance et de la méfiance ne signifie pas que les jeunes ne se rendent pas dans les missions locales, ou dans services d'accompagnement vers l'emploi ou qu'ils partagent tous le même état d'esprit. Ce modèle de défiance est modulable en fonction des individus, des quartiers, des régions. On parlera en tous les cas d'ambivalence. Croire en cette sorte d'idéologie de l'insertion ou des élites républicaines selon laquelle la « solidarité nationale » est immédiatement traduisible en terme d'irréprochabilité des services publics tandis que le jeune « à problème » devient le seul interlocuteur répréhensible devant au contraire être socialisé pour devenir un « bon citoyen

²⁹ Elias, N. (1975). *La dynamique de l'occident*. Paris : Agora Pocket.

³⁰ Bruneteaux, P. (1994). « Les institutions et les paumés », *Critiques sociales*, n°2 ; Beaud, S., & Pialoux M. (2003). *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard.

employable »³¹, revient à éluder le fait que la relation des publics dits « fragiles » aux institutions doit être rapportée à l'histoire des quartiers populaires, au fonctionnement de l'école et de la sélection scolaire, au fonctionnement des familles et au contrôle social, au demeurant très pesant dans la société antillaise, société étroite, et reposant sur l'interconnaissance.

Par conséquent, l'effet d'éloignement se trouve accentué par les pratiques internes des acteurs. De la même manière que le décor participe d'une imposition de sens (la loi française, la socialisation par l'entreprise), les pratiques des opérateurs s'orientent généralement dans le sens d'une critique de l'anormalité des jeunes. Ces structures sociales – et le bouche à oreille permet de les connaître même sans les fréquenter directement – imposent des codes de comportement en décalage avec les pratiques culturelles de jeunes qui s'inspirent largement de modèles de contestation (*bad boys* jamaïcains ou américains, rasta, rappeurs célèbres) populaire, et qui questionnent d'ailleurs les valeurs de réussite traditionnelle. D'ailleurs si le travail de normalisation de l'apparence, dans des structures qui travaillent la conformité de haut en bas et non l'inverse, a pour effet d'engendrer un travail de disqualification du look, il se révèle inopérant face aux valeurs sociales mettant l'accent sur la réussite pécuniaire, même provenant d'une activité illégale. Un cadre d'association d'accompagnement œuvrant dans un « quartier difficile » de l'agglomération foyalaise le constate sans ambages :

C'est-à-dire que vous avez des personnes qui utilisent tous les dispositifs qu'on met à leur disposition, pour des questions de subsistance, mais qui au final ne vont pas s'intégrer, qui vont toujours essayer de passer par un chemin à côté. Je vais vous donner un exemple concret de personnes que nous avons qui sont des dealers : le dealer annonce qu'il se fait 10 000 euros ou 12 000 nets par mois. C'est une activité très risquée, on peut aller en prison (...) C'est un métier qui est illégal mais c'est un métier qui a la côte. Quand ils en parlent entre eux les jeunes, ils se rendent compte que c'est un métier qui est valorisant : on gagne beaucoup d'argent, on est craints, parce qu'on est hors la loi, on est une espèce d'affranchis et on est identifié comme les vedettes du show business actuel, comme 50 cent, Snoop dog, des gens qui sont un petit peu rebelles, alors que des gens comme Booba, comme les rappeurs du groupe NTM gagnent leur vie tout à fait légalement. Le message qui passe c'est que en étant dealer, en étant dans les économies informelles, on est comme ces gens là, on peut se balader bustes nus³² dans les rues.

Etonnamment, les paroles de jeunes recueillis lors d'une précédente enquête relative aux formes de pauvreté et de précarité à la Martinique³³, confirment cette vision normative, tout en exprimant le sentiment d'un stigmaté et d'un malaise social spécifique. Aux dénonciations très convenues (« Les gens veulent de l'argent facile sans travailler, *c'est celui qui vend le plus de roches* [de crack] *qui a le plus de succès auprès des filles* »... *mé modèle nou c'est jamaïcain, américain. Ki sa nou ka gadé : BET, Trace FM, rien ki bagay epi boug ki ni lajen*)³⁴), succède la critique d'une structure familiale dépourvue de modèle masculin (« *Quand il n'y a pas de père il y a toujours un manque. Si tu n'as que la mère tu n'es pas obligé de suivre l'exemple* ».³⁵). Cependant, et ceci est sans doute plus singulier, la structure

³¹ Bruneteaux P., « Les institutions et les paumés », *op.cit.*

³² Tenue qui, d'ailleurs, peut le cas échéant valoriser un éventuel « capital guerrier ». Sauvadet, T. (2006). *Le capital guerrier – Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*. Paris : armand Colin.

³³ Bruneteaux, P., Daniel J., (dir), Kabile, J., Lefaucheur, N., Rochais, V., *op. cit.* Ces propos ont été recueillis lors d'un focus- groupe organisé dans la « case à fumette » occupée par 6 jeunes (de 23 à 30 ans) d'une banlieue foyalaise particulièrement stigmatisée. Tous étaient au chômage au moment de l'entretien. Le plus qualifié d'entre eux -et le seul diplômé- était titulaire d'un baccalauréat professionnel option comptabilité.

³⁴ « Les gens veulent de l'argent facile sans travailler, *c'est celui qui vend le plus de roches* [de crack] *qui a le plus de succès auprès des filles* ... Nous, notre modèle est jamaïcain, américain. Que regardons-nous : BET, Trace FM, uniquement des choses concernant des individus ayant de l'argent. »

³⁵ De nombreux travaux aujourd'hui classiques ont étudié la structure familiale dans les sociétés antillaises, tiraillées entre les modèles de parentalité occidentaux et ceux générés par les reconfigurations sociales issues de la société esclavagiste. La place du père dans les familles antillaises notamment a inspiré une importante littérature, l'une des plus récentes développant

familiale déficiente ne semble pas compensée non plus par l'appartenance à un groupe d'élection. Tous avaient, en effet, signalé la difficulté d'avoir des amis à qui se confier, soulignant au passage l'importance de « l'aide morale » : « Tu vas pas aller raconter tes problèmes...parce qu'il y a pas de rapport de confiance. » Concluant : « La vie devient desséchée. ». En ce sens, l'absence de solidarité, contrairement à d'autres publics, est critiquée et présentée comme une généralité. Enfin, la dénonciation de l'évolution actuelle, de la perte et des valeurs et des repères traditionnels, est associée à une quête d'identité qui se nourrit des débats qui traversent la société martiniquaise, et se les approprie suivant une rhétorique ethnicisée, totalement absente des propos des opérateurs par exemple. Ainsi, la question de l'esclavage, sera abordée spontanément par ces jeunes qui la considèrent comme « une grande blessure », encore vivace aujourd'hui car: « on rabaisse les noirs ». Curieusement c'est dans les médias, pourtant constamment pointés du doigt, que l'un d'entre eux trouve la ligne de résistance culturelle: dans les propos d'un rappeur. « Fok sé neg la arété palé kon desendan lesclav. Fok aji kon desendan de prince » (litt. « Il faut que le nègre cesse de se comporter en descendant d'esclave. Il faut agir comme le descendant d'un prince »).

Ces propos illustrent la distance qui peut éloigner les jeunes martiniquais peu qualifiés, ou déscolarisés des institutions, car celles-ci ne peuvent effacer le sentiment de délitement du lien social doublé de surcroît d'une forme de malaise identitaire excédant vraisemblablement le stigmate de classe, que déjà elles s'acharnent à pointer à travers la normalisation de l'apparence vestimentaire.

Toutefois, au-delà de ces impositions partielles de normes, c'est parfois tout simplement l'institution qui est perçue comme trop éloignée du monde vécu du jeune. Cette perception ne découle pas forcément d'une position explicite. La déstructuration sociale peut aussi effrayer un public qui se trouve transplanté dans un monde organisé avec des repères et des règles accentuant de facto la disqualification sociale. Aussi les propos de cette ancienne cadre de mission locale régionale, rejoignant en cela ceux des jeunes interviewés, renseignent-ils sur le regard normatif posé sur la situation familiale des jeunes reçus:

Par rapport à la composition de la famille, c'est quelque chose qui m'a marqué. Toutes les fois, sur 10 entretiens, il y a peut être deux jeunes qui connaissent le nom de leur père. Ce sont souvent des familles monoparentales. Ça joue aussi. Dans une famille équilibrée, les parents sont dans l'accompagnement avec nous, ils sont au plus près avec nous. Dans ce public là, très peu diplômé, avec une mère seule et encore...Souvent je mets père inconnu. Dans le bilan des deux ans, on a fait ressortir ce problème. Ça se répète. Il y a beaucoup de filles mères et très tôt. Si le politique voulait raisonner régional, il y aurait des dispositifs avec des gens adaptés pour les remettre sur les rails... C'est la raison pour laquelle il y a un taux énorme d'absentéisme.

Enfin, dans le monde de l'urgence et du manque, les logiques de court terme priment sur les investissements plus incertains. Il ne faut pas perdre de vue que l'activité d'insertion, particulièrement la formation représente aussi un temps social pris sur le temps de la débrouille, mais que de surcroît, elle souffre auprès des jeunes non diplômés d'un certain discrédit. Interrogés sur leur perception des actions de formations, ceux-ci les estiment inadaptées, et critiquent les diplômes « qui ne servent à rien » sur le marché du travail. La demande d'un équilibre entre les niveaux scolaires et les salaires versés semble apte à contrebalancer ce jugement sévère.

«On aurait voulu évoluer, travailler mais les entreprises se foutent de nous. Il faut qu'il y ait un suivi collectif. Il faut que tout le monde ait la même somme d'argent pour le travail

le modèle de la matrifocalité, système de parenté, distinct du matriarcat, plaçant le père à la périphérie de la famille. A ce sujet les travaux de l'anthropologue et sociologue Stéphanie Mulot sont incontournables : Mulot, S. (2000). « Je suis la mère, je suis le père ! » : l'énigme matrifocale. *Relations familiales et rapports de sexe en Guadeloupe*. Thèse de doctorat d'anthropologie sociale et politique. EHESS, Paris. Egalement : Mulot, S. (2009). « Redevenir un homme en contexte antillais post-esclavagiste et matrifocal ». *Autrepart*, N° 49, p. 117-136.

fourni. L'histoire de qualification là, c'est des conneries: on sait que le bac vaut tant, on gagne tant, si le BEP vaut tant on nous paie tant etc. Il faut donner à chacun une valeur ».

Affrontés aux bas salaires, ces jeunes font l'expérience du déclassement déjà identifié par les sociologues³⁶. Alors que le diplôme représente toujours à leurs yeux une certification officielle de compétences, (« *il faut donner à chacun une valeur. Le diplôme ça te donne une certaine fierté* »), l'articulation entre emploi et formation reste trop instable³⁷ et donc génératrice de frustrations voire d'un sentiment douloureux d'avoir été trompé par l'Etat et les institutions.

De ce point de vue, le système scolaire s'avère incapable, dans son offre de formation, de déceler et d'accompagner le potentiel de ces jeunes, qui ressentent l'exclusion dès les bancs de l'école : « *déjà à l'école tu veux apprendre, le professeur t'aide, t'es nul t'es dans un coin* ». Les jeunes réclament une école où les goûts (« *si tu aimes la pâtisserie, dès le primaire t'en fais*. ») et les aptitudes de chacun sont mises en valeur. Il est significatif que l'école soit perçue comme ne répondant pas aux « *besoins des gens* ». Ils semblent ainsi aspirer à une transformation de l'école en ce que Touraine appelle l'école du Sujet³⁸. Du coup, c'est toute la chaîne de l'insertion qui est critiquée. Leur scepticisme trahit d'ailleurs l'impuissance du Service Public de l'emploi.

Moi je dis, je montre mon cv, s'il est bien ça suffit mais je suis traité comme un guignol. Si on ne me donne pas de chance... déjà à la base donnez- moi un CDI. Les histoires d'ANPE, il faut arrêter ça. Ça sert à rien, il faut donner sa chance au jeune, et puis on doit te suivre, avec un contrat obligatoire.

Par voie de conséquence, ces jeunes donnent à voir comment leurs pairs encore plus mal titrés qu'eux, affrontés à l'inemployabilité, trouvent des débouchés dans la délinquance, et peuvent de ce fait se désintéresser des offres d'insertion légale. La culture de l'économie parallèle, qu'eux ne perçoivent que comme une « *facilité* », est pourtant étiologiquement fondée sur leur propre insuccès sur le marché du travail, alors même qu'ils possèdent des titres scolaires. Ce qui explique finalement que le sas plus ou moins sécurisé mais toujours temporaire que constitue l'immersion dans un chantier d'insertion ou dans une structure d'accueil par exemple, ne soit pas forcément compatible avec la logique de fonctionnement d'un public qui, dès lors ne peut aussi facilement compartimenter ses activités formelles et informelles.

3. Stratégies de résistance : des profils des jeunes aux innovations d'opérateurs

L'enquête *Innovation dans l'insertion à La Martinique* révèle que des démarches inédites d'opérateurs de l'insertion existent, visant à transformer l'état de chose. Bien sûr, leur impact demeure dérisoire, mais leur positionnement nous semble fondamental du point de vue de l'articulation entre insertion et niches d'expérimentations en matière de développement économique dans le souci à la fois de promouvoir une économie locale alternative productrice d'emplois et de donner des cadres d'emploi signifiants pour les jeunes les plus touchés par le chômage. Pour le dire autrement, il est rare que des opérateurs ne pointent pas à un moment donné les limites, voire l'absurdité de pratiques d'insertion mono-focales comme les travaux d'espace verts routiniers ou plus généralement la simple mise en activité des publics dits « *inemployables* ». Nombreux sont ceux qui réfléchissent pourtant à créer des niches d'activité qui à la fois prennent sens pour le territoire martiniquais et aussi pour les publics concernés, en particulier les jeunes.

³⁶ Bourdieu P. Passeron J.C. (1964). *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*. Paris : Les Éditions de Minuit. Bourdieu, P. Passeron, J.C. (1970). *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Éditions de Minuit, «Le Sens commun ». Egalement : Mauger, M., *op.cit.*

³⁷ Stroobants, M. (1993). *Sociologie du travail*. Paris : Nathan.

³⁸ Touraine, A. (1998). *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*. Paris : Fayard.

Là où les élus comme certains opérateurs du champ de l'insertion par l'activité économique considèrent que la simple mise en activité des jeunes chômeurs constitue déjà une forme d'insertion satisfaisante, la réflexion sur la nature de l'emploi ou des secteurs d'activités investis illustre le rejet de certaines activités d'insertion dites classiques mais jugées peu valorisantes par le public. Certains opérateurs sont conscients que les jeunes ne sont pas forcément heureux de devoir occuper des postes soumis à des contrats de courte durée les formant à des métiers perçus comme répétitifs et peu épanouissants. Comme le précise ce cadre d'association :

On ne se rend pas compte que tout ça ce sont des choses de court terme, ici nous réapprenons aux gens le vrai sens des réalités et c'est dur parce que ce sont des personnes qui ont l'habitude de crier et d'obtenir satisfaction, de tirer un couteau et d'obtenir satisfaction etc. Ils ne représentent pas la majorité des jeunes, entre 20 et 25 % de public que nous avons qui présentent ce type de difficulté et qui par leur simple présence vont influencer les 75% autres qui sont venus s'insérer dans la société. Rajouté à cela, **les métiers qui sont pratiqués dans les associations d'insertion, ce sont des métiers résiduels**, (...) ce n'est pas des métiers où on fait fortune. Nous avons des personnes qui font du ménage, du nettoyage d'espaces verts, et encore nous on fait des « activités de luxe » puisqu'on intervient dans le secteur du bâtiment et ça c'est du luxe par rapport aux autres métiers, les métiers du paysage par rapport au simple métier de passer la débroussailleuse, c'est faire des plantations ornementales, des choses comme ça, c'est du luxe. Et là en fait ce sont des métiers plus valorisants pour les personnes et là on a un taux d'adhésion, un petit plus haut,

Dans le même ordre d'idée, une cadre de Mission locale nous confiait que les jeunes employés sur les chantiers ou entreprises d'insertion spécialisés dans les espaces verts, - secteur traditionnel d'insertion à la Martinique- se décrivaient comme « des coupeurs d'herbe ³⁹ ». Ce réductionnisme pragmatique à la tâche monotone indique clairement que les jeunes ne sont pas dupes des emplois qui leurs sont proposés. Qu'il y ait un passage dans ce type d'emploi est une chose, que le bénéficiaire passe d'un contrat à un autre, d'un chantier à un autre en exerçant toujours cette même activité en est une autre. Le souci de la valorisation systématique devient alors pour certains opérateurs un leitmotiv dont le but est surtout de limiter le sentiment de disqualification des jeunes, ou plus précisément le sentiment d'intégration disqualifiante combinant insatisfaction dans le travail et instabilité de l'emploi⁴⁰ :

(...) On leur demande les djobs qu'ils ont fait. Ils nous disent « ah c'est pas important ». Au conseiller, on leur dit : Non ! Il faut dire au jeune que c'est valorisant, même l'espace vert. Quand ils ne savent pas quoi dire, ils disent espace vert aussi... On leur dit oui mais qu'est-ce que tu as fait ? J'ai coupé j'herbe, donc on va dire que tu es patient. Il voit qu'on le met en valeur.

Par ailleurs, certains professionnels tentent de dépasser le caractère rébarbatif de ces métiers de l'insertion, soit en faisant des activités temporaires dans un parcours classique, soit en plaçant successivement les jeunes sur différentes activités⁴¹. D'autres développeront des méthodes permettant une véritable expression individuelle et l'appropriation de l'action concernée par le jeune, considéré dès lors comme un Sujet. Bien sûr, les professionnels défendant avant tout la simple mise en activité défendront l'existant, en avançant l'obstacle de la faible qualification des jeunes placés en atelier et chantier d'insertion, et c'est en effet, en bout de course, une justification qui a sa pertinence car elle réduit drastiquement les possibilités d'insertion dans des métiers moins répétitifs. Cependant, l'absence de toute

³⁹ Une opératrice de mission locale régionale nous relatait le propos suivant : « Un jeune m'a dit : « On dit que je suis dans l'espace vert, l'espace vert !! Mais je suis coupeur d'herbe ».

⁴⁰ Paugam, S. (2000). *Le salariable de la précarité : les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*. Paris : Puf.

⁴¹ Voir sur ce point : Bruneteaux, P., Kabile, J. (2012), *L'innovation dans l'insertion à la Martinique*, op.cit.

réflexion autour de la définition des métiers proposés aux jeunes peu qualifiés alerte sur la rationalisation du statu quo pratiquée par la plupart des élus, alignés sur les effets d'aubaine et la structure du marché de l'emploi.

En ce sens, l'innovation relationnelle développée par certains opérateurs peut se définir par une démarche citoyenne responsabilisant les publics tant dans l'élaboration que dans le déroulement même de l'action d'insertion. Cette approche ressort bien des propos suivants tenus par ce cadre de Mission locale.

Nous à la Mission locale, nous pensons que les choses ne peuvent se mettre en place que si on essaie d'innover, de penser les choses avec les jeunes et ça ça marche, ça marche vraiment que si on les intègre dans cette démarche et qu'on ose mettre des choses en place avec eux ; souvent c'est pas toujours compris non pas parce que le jeune ne comprend pas mais parce que ce sont les partenaires qui en fait ne comprennent pas.

La démarche est confirmée par cette ancienne directrice d'une Mission Locale :

Les jeunes me disaient tout le temps : on nous demande pas ce qu'on veut faire, les élus décident pour nous etc. Je leur dis : « Chiche, pourquoi ne mettons nous pas en place un comité consultatif des jeunes, sur le mode du conseil économique et social auprès du conseil régional. Vous serez auprès des collectivités et quand il y aura des projets vous donnerez votre avis. Mais il faut qu'on aille au bout de notre citoyenneté parce que vous voulez donner votre avis en tant que citoyen, donc faisons le bien : faisons une élection comme si vous allez devant les suffrages des jeunes de 16 à 25 ans, vous allez faire des listes ». Et on a commencé à travailler avec ceux qui voulaient savoir comment s'organiser une élection, comme on monte une liste, comment on rédige une profession de foi. Je suis allée très loin, j'ai vu le préfet de l'époque qui nous soutient, qui donne le fric, et je vais jusqu'au bout de mon idée : nous sommes allés jusqu'à faire des cartes électorales signées par le Président de la Mission Locale, le maire de S. Nous avons organisé le bureau de vote le dimanche tenu par des jeunes, formés pour le faire, pour dresser des procès verbaux, les mairies ont mis à ma disposition des bus pour les faire venir voter, nous avons constitué une liste électorale, j'ai travaillé par les radios donc les jeunes qui étaient passés par moi et sont devenus journalistes, attendez j'ai fait fort, je leur ai dit on ne va pas faire de sectarisme, on ne va pas faire que des listes de jeunes chômeurs, allez chercher des jeunes qui travaillent, qui ne travaillent pas, qui sont en formation, panachez vos listes et puis parité ! D'ailleurs c'est une des 4 listes, celle qui était menée par une femme qui a remporté les élections. Et puis on a installé le comité consultatif et d'action des jeunes (...) au Conseil Economique et social de La Région.

Cependant quoiqu'intéressante, cette expérience de démocratie participative n'a finalement fonctionné qu'auprès des jeunes déjà insérés :

Et ils ont commencé à travailler alors là où je trouve qu'il y a un problème c'est que les jeunes avaient une indemnisation comme les élus mais ceux qui faisaient vivre le Conseil, c'est ceux qui avaient du boulot, et il y a un moment où ils n'y arrivent pas et j'ai tiré ce constat : les activités bénévoles ne sont assurés que ceux qui ont déjà assuré le cri du ventre.

Dans ce cas, la désaffection des jeunes pour le bénévolat prend tout son sens si on considère que le bénévolat repose fréquemment sur une « motivation altruiste »⁴² : le bénévole fait en effet circuler des biens ou des services sans rétribution monétaire, contrairement aux échanges ordinaires dans le cadre marchand ou salarial ; citoyenneté sociale définie par Castel comme « le fait de pouvoir disposer d'un minimum de ressources et de droits indispensables pour s'assurer une certaine indépendance sociale. »⁴³ Les chômeurs, souvent privés de cette citoyenneté sociale (« le cri du ventre »), peuvent-ils réellement investir le bénévolat et se satisfaire de la rétribution morale, alors que la perception de minima sociaux fonctionne comme un stigmat social, contribuant à dévaloriser ces publics, qui ne sont pas considérés comme ayant véritablement quelque chose à offrir ? Les débats relatifs aux « activités d'utilité sociale » imposées aux bénéficiaires du RSA confirment cette représentation du chômeur

⁴² Godbout, J. (1994), « la sphère du don entre étrangers : le bénévolat et l'entraide », in Dumont, F., Langlois, S. & Martin, Y. (dir). *Traité des problèmes sociaux* (pp. 981-994). Québec : éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture.

⁴³ Castel, R. (2008). « La citoyenneté sociale menacée ». *Cités*, n°35, p.1333- 141.

comme redevable et contraint de prouver à tous son « utilité ». Dès lors, peut-on réellement donner quand on est systématiquement perçu comme débiteur d'une dette sociale? Il nous semble en effet que le don demeure l'apanage de ceux qui se considèrent -ou sont considérés- comme possédants, c'est à dire conscients de disposer d'un savoir-faire ou d'un savoir-être, et susceptibles de le valoriser. Ceci dit, la question du bénévolat est loin d'être anecdotique : en fait, celui-ci n'est guère envisagé comme la première étape d'un processus de professionnalisation, ni comme un socle d'expérimentation pour la personne à insérer alors qu'il pourrait permettre une capitalisation des compétences, et revaloriserait les individus en *renforçant* leur sentiment d'utilité sociale⁴⁴. Une innovation intéressante consisterait, comme le suggérait à juste titre un opérateur, de permettre une capitalisation de l'expérience bénévole accumulée par les jeunes, actifs dans une association sportive, ou culturelle, formalisée ensuite par la validation des acquis de l'expérience. D'un point de vue symbolique, ce mécanisme permettrait aussi de revaloriser le capital culturel informel acquis par le jeune, et encouragerait la volonté de se former.

L'encouragement et l'écoute de la parole des jeunes supposent une forme de proximité relationnelle qui, au fond n'est pas déconnectée d'une proximité territoriale. Etonnamment, bien que le territoire soit étroit, les difficultés d'accès très concrètes que peuvent rencontrer les jeunes chômeurs alimentent la distance symbolique avec le monde de l'insertion, monde exogène pour des publics en difficulté, perçu comme un univers opaque ou peu accessible pour des publics vulnérables. Cette réalité est criante à la Martinique où l'administration remplit une fonction mythique de décrochage de la condition de pauvre ou de celle de salarié agricole. Nombreux sont les acteurs à avoir évoqués la morgue de certains bureaucrates face à celui qui « ne parle pas bien le français » ou qui ne « présente pas bien ». Les opérateurs doivent rattraper les effets de distanciation supplémentaires engendrés par cette réalité. De plus, l'implantation des structures d'insertion à la Martinique est très frappante : par exemple, la plupart des missions locales, contrairement à la France hexagonale, ne sont pas situées dans les quartiers mais dans les centres villes des communes ! De ce point de vue, l'innovation peut s'incarner dans l'effort de mobilité de dispositifs d'accueil et d'écoute, permettant d'éviter aux jeunes des quartiers la démarche parfois pénible de « monter dans les bureaux » (pour reprendre l'expression d'un ancien chômeur aujourd'hui chef d'une entreprise pratiquant le tourisme vert). La Caravane Emploi-Insertion mise en place dans une ville du Grand Nord de la Martinique, région agricole économiquement sinistrée, constituait⁴⁵ à cet égard un bon exemple d'innovation, en tant que relais de proximité. Cependant, nous attirons l'attention sur ce qui nous paraissait vraiment innovant, et peut-être finalement propre aux acteurs qui animaient ce dispositif : le temps d'écoute et le travail véritable de mise en valeur des compétences des publics reçus. Car, en effet, organiser une proximité territoriale, aussi innovante soit-elle, est inutile si le travail d'accompagnement proposé ne s'appuie pas sur une proximité relationnelle élémentaire. L'échange, ci-dessous entre un bénéficiaire et l'accompagnante, relaté par cette dernière, illustre utilement notre propos :

Nous on n'a pas de contraintes en accueil car ce n'est pas de la compétence ville. On peut recevoir une personne pendant 2 heures, on peut faire un CV avec elle, on peut l'accompagner au RSMA, on peut aller voir les parents. On est très libre. L'ANPE, vous allez sur le logiciel du « rédacCV » et vous la fermez. On vous donne un livret pour faire un CV. Mais il faut déjà savoir le lire. Dans ma lecture, on vous dit : « mettez en valeur vos compétences !! » C'est quoi une compétence ? Tandis que moi je reçois, je lui dis de mettre en valeur ce qu'il a fait, ce qu'il sait faire.

⁴⁴ Par exemple, à l'occasion de notre précédente recherche, nous avons rencontré une bénéficiaire du RMI qui disait préférer s'investir dans le bénévolat [ici une organisation altermondialiste] plutôt que de « rester chez elle à ne rien faire ».

⁴⁵ Le dispositif a disparu.

L'approche est intéressante et très pratique : elle cherche à déceler, puis à verbaliser, et enfin à rédiger des « compétences », c'est-à-dire des savoir-faire dont les individus ne sont pas forcément conscients et que, surtout, ils ne savent pas mettre en valeur. La souplesse du dispositif évite justement la standardisation de la relation et des outils d'accompagnement « industriels » qui caractérise le SPEL, vraisemblablement parce que les flux gérés se situent à une échelle totalement différente. C'est d'ailleurs tout l'intérêt d'un tel relais de proximité : créer des relations personnalisées, en ouvrant une fenêtre de discussion dans l'espace familier du public :

Avec la caravane insertion, est-ce que la boîte n'était pas que transplantée ?

Oui mais on est dans le quartier. Je ne me la pète pas comme au bourg. Prenez un numéro et patientez. Je suis dans la maison de quartier que je connais. Il vient chez moi. Je viens, je m'assois, je fume ma clope.

Ici la proximité s'inscrit dans un rapport à l'espace spécifique : le quartier n'est pas un lieu stigmatisé, mais au contraire un lieu investi socialement où les opérateurs peuvent se rendre, à la rencontre des habitants, proposer leur service, et repositionner la question du pouvoir : l'opérateur attend, et non l'inverse, « comme au bourg », où le bénéficiaire se déplace, et attend son tour, anonyme pourvu d'un numéro. Le renversement symbolique des postures n'est nullement anodin non plus.

Le dépassement des logiques territoriales et comportementales constitue un préalable indispensable à la démarche de revalorisation du jeune sous-prolétaire. Mais il ne renseigne pas sur les modalités concrètes de la requalification de l'acteur « rebelle ». Sans pouvoir rendre compte de toutes les initiatives répertoriées dans l'enquête citée, on insistera sur l'esprit de toutes ces expériences significatives. La réflexion innovante provient de l'expérience et finalement d'une forme de frustration très humaniste face au manque de perspective qu'offre l'insertion dans les secteurs classiques, incapable d'éveiller ni d'accompagner les aspirations ou les potentialités des personnes :

J'ai compris très tôt qu'il faut arrêter de dire aux gens qui sont dans la rue, les seules choses dont vous serez capable c'est de nettoyer les rues, couper des herbes. On a fait l'erreur nous aussi. On avait 4 de nos gars qui travaillaient là. Vous parliez de réseaux... Je les vois. Je passe le matin, en train de balayer. Je suis content pour eux. Ils ont leur salaire, leur habit de travail. Mais ce monsieur là, il aurait pu faire d'autres choses que cela. Je le connais. Par rapport à ses aspirations, ce n'est pas ce qu'il peut faire. Il aurait été mieux dans autre chose.

Les opérateurs rencontrés centrés sur le changement social insistent sur la nécessité, dans le temps, de prises en charge par paliers. Soit que, comme dans les ensembliers d'insertion, la personne passe des étapes d'associations intermédiaires en entreprise intermédiaires jusqu'au CDI de droit commun. Soit que des acteurs institutionnels proposent une palette diversifiée d'activités. Dans tel chantier d'insertion, les unes sont contraintes (viabiliser un terrain forestier) et les autres personnalisées (par exemple un potager « libre »). Dans une autre association, le jeune expérimente tout un ensemble de pratiques professionnelles liées au textile (récupération, rénovation, vente) et découvre ensuite soit une préférence, soit s'éveille à un type d'activité qu'il déploie dans un autre secteur.

Enfin, une fois arrimé au secteur économique, socialisé à la pratique professionnelle, avec ses rythmes, ses contraintes de présence, le jeune doit « glisser » vers l'univers de l'entreprise. Les opérateurs martiniquais ont développé plusieurs outils pour favoriser l'emploi local et le développement économique. Dans telle Mission locale, le directeur, ancien patron, a mis au point un système de parrainage entre le jeune et un chef d'entreprise. Un suivi par un professionnel externe qui produit de notables résultats, y compris avec des « bads boys ». Mais c'est surtout dans la réflexion autour de niches de création d'emploi que la recherche a

révélé une véritable inventivité des professionnels de l'insertion. Dans le domaine de la promotion du patrimoine (volcan, mangrove, ruines, bourgs, culture traditionnelle...), de l'artisanat et commerce local (biodiversité, déréglementation des ventes pour les vendeurs à la sauvette le long des routes, ce qu'un élu appelle le marronnage économique, artisanat territorialisé avec des produits locaux, etc), des modalités alternatives de découvrir le pays (fruits et légumes, formes de randonnées, pratiques nouvelles de guidage, muséographie, etc.), de multiples initiatives ont vu le jour. Par exemple, une association d'insertion (dont l'acronyme -CAID- constitue, selon son créateur, un « clin d'œil » au public visé) développe une conception culturelle alternative du tourisme autour du patrimoine, de la mémoire et de l'écologie : mobilisant un public jeune sur ses chantiers, elle tente de lier les ACI et une réflexion en termes de développement économique autour d'un tourisme intelligent. Opérateur convaincu de refaire des sentiers cohérents autour du patrimoine archéologique, son dirigeant a déjà organisé des chantiers de sensibilisation des jeunes autour de la rénovation du patrimoine. Même si les initiatives demeurent cantonnées à la réhabilitation classique des ruines les plus réputées, elles ne sauraient épuiser le spectre des actions possibles : la construction ou réhabilitation des puits en pierre de taille, la divulgation des savoirs autour des essences et plantes médicinales, l'instauration d'un tourisme diversifié autour de volcans de type très différents (parce que les étudiants du monde entier sont attirés par les phénomènes sismiques et la carte des failles) sont autant de pistes inédites, fruit d'une longue expérience personnelle transmissible. Le manque de capitaux et de relais politiques ont, le plus souvent, freiné le lancement de tels projets qui peuvent sortir la Martinique du marasme dans laquelle elle se trouve, notamment dans le domaine du tourisme. Mais certains de ces projets ont vu le jour. Ils sont assurément les vecteurs de la création d'emplois pour tous, et, bien sûr, pour les jeunes.

Notices biographiques

Patrick Bruneteaux est chercheur CNRS au Centre Européen de Sociologie et de Science Politique à l'Université Paris1 Panthéon Sorbonne. Spécialiste des questions de pauvreté et des politiques sociales, il a publié plusieurs ouvrages sur ces thèmes, dont le dernier, en 2012, sur l'intégration des Roms.

pbx@univ-paris1.fr

Joëlle Kabile (CRPLC-UMR 8053) est chargée d'enseignement et de recherches à l'Université des Antilles et de la Guyane. Ses champs de recherche privilégiés sont la construction des identités de genre, l'innovation dans l'insertion et la construction des frontières ethniques.

joelle.kabile@wanadoo.fr

Bibliographie

Amadiou, J-F. (2002). *Le poids des apparences*. Paris : Odile Jacob.

Baudrillard, J. (1968). *Le système des objets*. Paris : Gallimard.

Becker, H. (1985). *Outsiders*. Paris : édition A. M Métailié.

Bourdieu, P., Passeron, J.C. (1970). *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris, Éditions de Minuit, « Le Sens commun ».

Bourdieu, P., Passeron, J.C. (1964). *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Bruneteaux, P. (1994). « Les institutions et les paumés », *Critiques sociales*, n°2.

Beaud, S. & Pialoux, M. (2003). *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*. Paris : Fayard.

Bruneteaux, P., Daniel, J., (dir), Kabile, J., Lefaucheur, N., Rochais, V. (2007). *Pauvreté, précarité et formes d'exclusion à la Martinique : une approche qualitative, Rapport pour le*

Ministère de l'Outre-Mer. Disponible sur : <http://www2.univ-ag.fr/CRPLC/spip.php?rubrique12>

Bruneteaux, P., Kabile, J. (2012). *L'innovation dans l'insertion à la Martinique, Rapport pour le Ministère de l'Outre-Mer.*

Castel, R. (2008). « la citoyenneté sociale menacée ». *Cités*, n°35, p.1333- 141.

Comité interministériel de l'évaluation des politiques publiques & Commissariat général au plan (1993). *L'insertion des adolescents en difficulté*. Paris: La Documentation Française.

Daniel, J. (2002). « Development policies in the French Caribbean: from State centrality to competitive polycentrism » in Bissessar, Ann Marie (ed), *Policy Transfer, new Public Management and Globalization, Mexico and the Caribbean*, (pp.97- 113). Lanham, university Press of America.

Dupuy, F. & Thoening, J.CI. (1985). *L'administration en miettes*. Paris : Editions Fayard.

Ebersold, S. (2001). « L'invention de « l'inemployable » ou l'entrepreneuriat comme modèle de cohésion sociale ». *Regards sociologiques*, n°21, p. 51- 66.

François-Lubin, B. (1997). « Les méandres de la politique sociale outre-mer », in Constant, F. & Daniel, J. *1946-1996. Cinquante ans de départementalisation outre-mer* (pp.73- 95). Paris : L'Harmattan.

Godbout, J. (1994), « la sphère du don entre étrangers : le bénévolat et l'entraide », in Dumont, F., Langlois, S. & Martin, Y. (dir). *Traité des problèmes sociaux* (pp. 981-994). Québec : éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture.

Goffman, E. (1975). *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*. Paris : les éditions de Minuit.

Jalabert, L. (2007). *La colonisation sans nom. La Martinique de 1960 à nos jours*. Paris : Rivage des Xantons.

Kabile, J. (2013) « Oter le pain pour assurer la liberté ou ôter la liberté pour assurer le pain : fortune et infortune de la liberté dans l'insertion des publics en difficulté », in Benavides, C., Palmiste, C. & Fejic, N. *Libertés et oppressions. Approches pluridisciplinaires* (pp.131- 142). Paris : l'Harmattan.

Laport, D. (2008). *Jeunes chômeurs de la Martinique et socialisation. Les dispositifs d'insertion professionnelle : une opportunité pour le changement !* Paris : Publibook, p 59.

Lucrèce, A., Ozier La Fontaine, L.F.& L'Etang, T. (2009). *Les Antilles en colère. Analyse d'un mouvement social révélateur*. Paris : L'Harmattan,

Mauger, G. (2001). « Les politiques d'insertion, une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, /1 n°136-137, p.5-14.

Ozier-Lafontaine, L.-F. (dir.) (1999). *Le phénomène de l'errance en Martinique*, rapport de l'Union régionale des structures d'insertion par l'économie et l'activité (URSIEA), Martinique, Etat/Conseil Général/ADI.

Paugam, S. (1994). *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : PUF.

Paugam, S. (2000). *Le salarié de la précarité : les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*. Paris : Puf.

Sauvadet, T. (2006). *Le capital guerrier – Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*. Paris : Armand Colin.

Stroobants, M. (1993). *Sociologie du travail*. Paris : Nathan.

Touraine, A. (1998). *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*. Paris: Fayard.

Wilson, W.J (1990). *The Truly Disadvantaged. The Inner City, The Underclass, and Public Policy*. Chicago: University of Chicago Press.

